

Question 1 :

M06 – En termes précis, l'ARC pourrait-elle définir ce qu'elle entend par « activités de mobilisation » et, si possible, présenter des exemples qui illustrent les résultats escomptés?

Reponse 1 :

Les activités de mobilisation servent à consulter le public sur des sujets de discussion et à lui demander de fournir des commentaires sur des domaines qui pourraient l'intéresser. Par exemple, nous avons mené des consultations sur la paperasse associée à l'ARC. Nous avons parlé à diverses entreprises et à divers intermédiaires fiscaux pour déterminer les enjeux et trouver des solutions possibles. Nous mènerions ce type d'activité, mais dans un environnement en ligne. Avec cet outil, nous aimerions mener des consultations en ligne et des activités de mobilisation sur divers sujets. De telles activités comprendraient des forums de discussion, des fils de discussion, des Q et R et des sondages pour nous permettre de juger ce que pense le public d'un certain sujet.

Question 2 :

M16 – L'ARC réfère au classement et à la promotion de commentaires, mais ne voudrait-elle pas également le classement des meilleurs commentaires et diverses autres fonctions de notation propres à une mobilisation typique en ligne?

Reponse 2 :

Bien que toute fonction supplémentaire soit un bonus, seules les fonctions énoncées dans la DDP seront évaluées. Dans votre soumission, nous vous encourageons à inclure une description de la fonctionnalité que vous indiquez, puisque des termes comme « promotion » et « classement » (par exemple) sont semblables et l'un ou l'autre pourrait satisfaire à la fonctionnalité requise.

Question 3 :

M21 – Pouvez-vous expliquer de façon plus détaillée ce qu'est une « interface glisser-déplacer »? L'intention est-elle de permettre au gestionnaire de la mobilisation de déplacer les modules de base? Tous les commentaires des participants y seraient-ils inclus? Sinon, y a-t-il une autre intention?

Reponse 3 :

L'intention est que l'administrateur (gestionnaire de la mobilisation) serait en mesure d'établir, de concevoir ou de déplacer les modules de base, ainsi que les sujets et les questions, comme bon lui semble au cours de l'étape de la conception.

Question 4 :

M26 – Ce critère obligatoire vise-t-il uniquement les sondages et les enquêtes?

Reponse 4 :

Non, cela peut aussi s'appliquer à tous les formulaires créés pour lesquels nous demandons à un participant de remplir une zone, par exemple, l'adresse courriel, le code postal ou la date.

Question 5 :

M34 – Veuillez fournir des exemples du genre de rapport sommaire qualitatif que vous vous attendez à voir générer.

Reponse 5 :

Un sommaire qualitatif pourrait inclure un sommaire des thèmes, des mots ou des expressions communs mentionnés dans le cadre de l'activité de mobilisation, possiblement un nuage de mots. Nous n'avons pas fixé d'attentes particulières relativement à un sommaire qualitatif. À tout le moins, l'outil devrait avoir la capacité d'exporter toutes les réponses dans un seul document dans un des formats indiqués dans la DDP.

Question 6 :

R10 – Veuillez expliquer de façon plus détaillée ce qui est exigé en matière de création de formulaires.

Reponse 6 :

La création de formulaires peut inclure des soumissions individuelles des participants sur un certain sujet ou une certaine question. Nous pourrions vouloir que le participant s'identifie (c.-à-d. antécédents, profession, taille de l'entreprise) et nous ferions en sorte que ces zones soient créées dans un formulaire que le participant soumettrait avec sa réponse.

Question 7 :

R18 – À des fins de clarification, l'administrateur de l'ARC voudrait ajouter ou modifier des mots clés. Si un participant utilisait un mot clé sur la liste de l'administrateur, ce dernier recevrait un courriel. Est-ce exact?

Reponse 7 :

Oui, c'est exact.

Question 8 :

R 24 – Afin de générer des rapports personnalisés utiles, nous aimerions mieux comprendre le type d'activités de mobilisation en ligne et les résultats auxquels l'ARC s'attend. Pourriez-vous fournir de plus amples détails à cet égard?

Reponse 8 :

L'ARC prévoit mener des activités de mobilisation en ligne sur des sujets qui sont importants pour l'Agence et le public. Voici des exemples de sujets sur lesquels nous consulterons le public : la rétroaction et les commentaires sur nos services en ligne, les programmes que nous offrons et divers crédits d'impôt.

Question 9 :

De quelle façon l'ARC prévoit-elle noter des fonctions qu'elle voudra, selon nous, posséder, mais qui ne sont pas indiquées sur la liste? Pourrait-elle songer à ajouter des points de bonification pour des fonctions qui ne sont pas indiquées dans les critères cotés, mais qui pourraient être utiles à la mobilisation en ligne?

Reponse 9 :

Seules les fonctions indiquées dans la DDP seront cotées et évaluées.

Question 10 :

Afin qu'une mobilisation en ligne réussisse, il faut s'assurer que la bonne stratégie et la bonne approche sont adoptées, ce qui comprend des détails comme des mesures incitatives intrinsèques, pour chacune des mobilisations que vous effectuez. Il semble que l'ARC, selon le modèle d'évaluation utilisée, pondérée à 30 % pour l'aspect technique et à 70 % pour l'aspect financier, considère davantage la mobilisation en ligne comme un produit de base très centré sur les outils, ce qui correspond davantage aux enquêtes. Étant donné que la mobilisation en ligne n'est pas un produit de base, serait-il possible que l'ARC songe à s'éloigner d'un modèle d'évaluation pour un « produit de base » pour la présente DDP, afin qu'il devienne pondéré à 70 % pour l'aspect technique et à 30 % pour l'aspect financier?

Reponse 10 :

Pour le moment, nous nous limiterons à évaluer les soumissions que nous recevons selon le ratio de 70 % pour l'aspect financier et 30 % pour l'aspect technique.

Question 11 :

Nous sommes d'avis que la limite de 25 000 \$ par abonnement est basse et que l'ARC n'atteindra pas le rendement du capital investi auquel elle s'attend. L'ARC semble avoir accordé la même valeur à la mobilisation en ligne qu'à l'outil de sondage, puisqu'ils possèdent tous deux la même limite de 25 000 \$ pour les abonnements dans leur DDP respective. Des experts reconnaîtraient que la mobilisation en ligne est plus complexe (mais elle offre de plus grandes récompenses lorsqu'elle est effectuée correctement) et diffère à de nombreux égards des sondages. L'ARC pourrait-elle envisager d'augmenter la limite établie de 25 000 \$ pour un seul abonnement?

Reponse 11 :

Le prix plafond de 25 000 \$ pour les abonnements aux licences annuelles a été inclus par erreur dans la version anglaise de la DDP. L'ARC n'a pas de prix plafond dans cette DDP.

Question 12 :

Quelles sont la date de début du projet et la date de déploiement en direct prévues?

Reponse 12 :

Pour l'instant, il n'y a pas de date précise pour un projet particulier, étant donné que nous prévoyons l'utilisation continue de l'outil pour divers projets.

Question 13 :

Quels sont les sites Web que vous souhaitez gérer avec le nouveau SGC?

Reponse 13 :

Nous nous attendons à ce que le soumissionnaire nous fournisse un site Web ou des capacités d'hébergement pour l'outil de mobilisation des intervenants en ligne.

Question 14 :

À la section sur les exigences obligatoires (page 30) – « Format bilingue » (réf. : M05) : pouvez-vous expliquer en détail si cette exigence ne concerne que le site Web, la plate-forme secondaire ou les deux?

Reponse 14 :

L'exigence bilingue est pour le site Web, y compris tout ce qui est accessible par le public et interne pour la fonction publique (c.-à-d. les employés de l'ARC qui ont accès aux comptes devraient pouvoir concevoir des activités de mobilisation en français ou en anglais). Ce n'est pas requis pour la plateforme secondaire.

Question 15 :

À la section sur les exigences obligatoires (page 30) – « Un espace Web accessible au public pour plusieurs initiatives de consultation distinctes, chacune dans les deux langues officielles » (réf. : M09) :

pouvez-vous donner des exemples d'initiatives de consultation, car nous n'arrivons pas à le visualiser?

Reponse 15 :

Voici des exemples d'initiatives de consultation que nous avons menées ces dernières années : la consultation sur la réduction de la paperasse (<http://www.cra-arc.gc.ca/gncy/rdtprdctn/menu-fra.html>) et la consultation sur le Programme d'inscription des préparateurs de déclarations de revenus (<http://www.cra-arc.gc.ca/gncy/cmplnc/rtp-pipdr/cnsltnppr-fra.html>).

Question 16 :

À la section sur les exigences obligatoires (page 31) – « Restrictions à l'accès à l'activité de mobilisation (au besoin, accessible par invitation seulement) » (réf. : M25) : pouvez-vous expliquer de façon plus détaillée cet élément ou utiliser un cas ou un exemple actuel, car nous n'arrivons pas à le comprendre?

Reponse 16 :

Dans certains cas, l'accès à la consultation serait restreint et celle-ci ne serait pas ouverte au public. Nous pourrions seulement vouloir consulter des entreprises ou des comptables, par exemple, sur une certaine initiative. Nous aurions donc besoin d'une adresse URL personnalisée qui peut être communiquée aux invités seulement et l'activité de mobilisation ne serait pas visible ailleurs dans un espace Web public.

Question 17 :

À la section sur les exigences obligatoires (page 29), au sous-titre : Analyses, exportation et établissement de rapports (pages 31) – « Visualiser les résultats en temps réel » (réf. : M29), « Visualiser les statistiques sommaires » (réf. : M30), « Génère des rapports sommaires qualitatifs » (réf. : M34) et « Génère des rapports sommaires quantitatifs » (réf. : M35) : pouvez-vous donner des exemples de rapports, car nous n'arrivons pas à le visualiser?

Reponse 17 :

Par exemple, nous rechercherions des rapports sur des choses comme le nombre de personnes ayant accédé au site, le nombre de sessions ouvertes, le nombre de commentaires et le nombre de « Aime » et « N'aime pas » reçus par un commentaire. (Ce n'est pas une liste complète.) En ce qui concerne les rapports sommaires quantitatifs, cela dépendrait des questions, mais le rapport généré devrait inclure les totaux des questions mesurables (questions à choix multiple, questions par oui ou non, etc.). Pour ce qui est des sommaires qualitatifs, veuillez voir la question 5 ci-dessus